

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 21.11.2023

### CERTIFICATS MEDICAUX

GUGLIELMI Claude : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 13.11 au 19.11.2023

BOLUEN Alexis : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 13.11.2023 au 23.11.2023.

BEDJA Madjid : certificat médical pour le 19.11.2023.

### COURRIERS ARBITRES

MANCEAUX Guillaume : courrier reçu.

COGNARD Romain : courriers reçus.

BUELLET Fiona : courrier reçu. Réponse faite.

MOUSSATEN Abdeslam : courrier reçu.

PAILLET Stéphane : courrier reçu. Réponse faite.

PERCHE Nicolas : courrier reçu. Le Président a répondu.

POULENARD Matthieu : courrier reçu. Réponse faite.

### COURRIERS CLUBS

A S MISERIEUX TREVoux : courrier reçu.

P V F C OYONNAX : courrier reçu.

BRESSE TONIC FOOT : courrier reçu.

C S LAGNIEU : courrier reçu.

G U C FOOTBALL FEMININ : courrier reçu.

### DIVERS

COMMISSION DE DISCIPLINE : transmission de feuille de match.

**LA COMMISSION RAPPELLE AUX CLUBS QUE, LORSQU'UN MATCH EST REMIS, L'EQUIPE ADVERSE, LES ARBITRES, L'OBSERVATEUR ET LE DELEGUE EVENTUEL DOIVENT ÊTRE INFORMES POUR EVITER UN DEPLACEMENT INUTILE.**

LA COMMISSION ADRESSE SES REMERCIEMENTS A SON COLLEGE WILLY PITOU POUR AVOIR DEPANNE LORS DU WEEK-END DERNIER.

Le Président  
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire  
Pierre HERMANN



## INFORMATION RAPPORT ARBITRE

Nous rappelons qu'un rapport doit être effectué sur le Portail des officiels UNIQUEMENT en cas d'exclusion ou incidents. Si durant la rencontre, seulement des avertissements ont été distribués, merci de ne pas faire de rapport informatique.

## FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera une dernière formation arbitres semi-officiels d'une durée de 1h45 maximum, ouverte à tous les clubs.

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2023/2024. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

- Mercredi 29 Novembre 2023 à 19h15 (début) à LAGNIEU (salle du stade de Lagnieu)